



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

modes de garde

Question au Gouvernement n° 2185

Texte de la question

CRÉATION DE MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS

M. le président. La parole est à M. Yvan Lachaud, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Yvan Lachaud. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité. La représentation nationale a voté hier une proposition de loi d'origine centriste sur les maisons d'assistants maternels. Ce texte représente une grande avancée pour les enfants, pour les parents et pour les assistants maternels.

M. Maxime Gremetz. On en reparlera !

M. Yvan Lachaud. Il répond notamment aux demandes des parents ayant des horaires décalés.

Mais voilà, les chiffres sont là : aujourd'hui, près de 10 % des quelque 2,4 millions d'enfants de moins de trois ans n'ont pas de solution de garde appropriée. Qui plus est, nous risquons de connaître une pénurie importante d'assistants maternels d'ici à 2015.

Par ailleurs - et c'est heureux - la France est un des rares pays européens qui connaissent une démographie positive et dynamique, ce qui est certainement lié à notre politique de natalité ambitieuse.

M. Maxime Gremetz. Et voilà, monsieur Woerth, nous avons une belle démographie !

M. Yvan Lachaud. Mais nous, élus locaux et nationaux, nous rencontrons des difficultés. Nous sommes souvent démunis pour répondre aux nombreuses demandes des parents qui travaillent ou cherchent un emploi et qui veulent à juste titre concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Alors, madame la secrétaire d'État, il y a à peu près un an, vous avez signé une convention avec la Caisse nationale d'allocations familiales, créant ainsi le plan petite enfance. Pourriez-vous informer la représentation nationale de ce que compte faire le Gouvernement...

M. Patrick Roy. Rien !

M. Yvan Lachaud. ...pour répondre à ces nombreuses demandes, justifiées, de parents en quête de places de garde ? Ces demandes sont encore plus justifiées dans un pays comme le nôtre - un pays moderne.

(Applaudissements sur les bancs du groupe NC. - " Allô ! Allô ! " sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité. Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité*. Monsieur Yvan Lachaud, vous avez raison : nous avons choisi d'accompagner notre natalité, qui est la plus forte de toute l'Union européenne, de l'encourager, mais également de mieux soutenir les familles en développant les modes de garde sur notre territoire.

Vous avez eu raison de rappeler que le Gouvernement a signé une convention d'objectifs et de gestion avec la Caisse nationale d'allocations familiales en y mettant les moyens : 1,3 milliard d'euros pour développer sur notre territoire près de 200 000 offres de garde supplémentaires.

Nous y mettons les moyens, nous voulons la qualité, mais surtout, pour répondre à la diversité des situations sur notre territoire, nous encourageons la diversification des modes de garde. Nous avons donc prévu de développer 100 000 places en accueil collectif et 100 000 places auprès des assistantes maternelles.

Vous avez adopté hier une proposition de loi créant les maisons d'assistants maternels. En effet, il nous faut aussi diversifier ce métier ; nous devons accompagner celles et ceux qui l'exercent. Nous avons prévu une prime d'installation de 300 à 500 euros dans les secteurs déficitaires en modes de garde. Nous avons prévu,

grâce à votre assemblée qui l'a votée, une prime d'installation de 10 000 euros, ce qui est important. Nous voulions permettre aux assistantes maternelles d'aménager leur logement ; nous souhaitons aussi moderniser leur métier. Celles qui le souhaitent pourront maintenant travailler de manière groupée - jusqu'à quatre - dans ces maisons d'assistants maternels, pour accueillir seize enfants au maximum, ce qui permettra aussi, avec ce système souple, de répondre à l'attente des parents qui travaillent en horaires décalés et atypiques, et auxquels il nous faut apporter des solutions.

Voilà pour les assistantes maternelles,...

Mme Marie-Hélène Amiable. Qui seront en grève demain !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. ...et je rappelle que, pour l'accueil collectif - avec les crèches d'entreprise, qui se développent, ou encore les jardins d'éveil -, nous mettons en place tout ce qui est nécessaire pour aider les parents à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2185

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Famille et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mai 2010